



Communication et organisation

47 | 2015

Recherches émergentes en communication des organisations

Penser la performativité du silence. Éléments d'une critique de la théorie des actes de langage pour une pragmatique du silence stratégique en communication organisationnelle

Thinking the performativity of silence. Elements for a critic of the acts of language theory, toward a pragmatic of strategic silence in managing communication

Benoit Cordelier



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/4887>

DOI : [10.4000/communicationorganisation.4887](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4887)

ISSN : 1775-3546

Éditeur

Presses universitaires de Bordeaux

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2015

Pagination : 51-62

ISSN : 1168-5549

Référence électronique

Benoit Cordelier, « Penser la performativité du silence. Éléments d'une critique de la théorie des actes de langage pour une pragmatique du silence stratégique en communication organisationnelle », *Communication et organisation* [En ligne], 47 | 2015, mis en ligne le 01 juin 2018, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/4887> ; DOI : [10.4000/communicationorganisation.4887](https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.4887)

Penser la performativité du silence. Éléments d'une critique de la théorie des actes de langage pour une pragmatique du silence stratégique en communication organisationnelle

Benoit Cordelier¹

La vérité et le mensonge sont centraux dans les philosophies du langage. Pourtant, cela n'est pas sans nous mener à certaines impasses comme a pu en faire l'expérience John Langshaw Austin en passant notamment du critère de la véri-conditionnalité à la clause de sincérité dans les conditions de félicité des actes de langage (cf. Austin, 1970). Le souci de la vérité est en fait une inquiétude favorisant ce qui est explicite et limitant l'analyse des conséquences de l'implicite. Cela est évidemment dommageable dans les études des organisations où les jeux de pouvoir se développent à travers des stratégies qui par essence ne peuvent se révéler complètement et qui pourtant produisent des effets, influencent l'autre, le font agir.

L'idée de l'implicite n'est pas nouvelle dans l'interprétation en communication, ni dans la théorie des actes de langage où elle sert notamment à la compréhension des actes de langage indirects. Il s'agit de pouvoir faire le lien entre les différents actes locutoire, illocutoire et perlocutoire pour expliquer comment une communication se transforme non seulement en action mais amène l'autre à agir. Ces implicites s'appuient sur le partage d'un environnement commun fait de pratiques, donc d'actes validés dans la reconnaissance des relations qu'ont les acteurs de l'organisation entre eux, autrement dit des éléments contextuels. La théorie des actes de langage a pu être critiquée pour son incapacité à prendre en compte le contexte (Brassac, 1992 ; Trognon & Brassac, 1992). Pourtant pour penser le silence dans l'organisation, il s'agit

¹ Benoit Cordelier est professeur au Département de communication sociale et publique de l'université du Québec à Montréal (UQAM, Canada) où il est chercheur à la Chaire de relations publiques et communication marketing, au Centre de recherche sur la communication et la santé (ComSanté) et directeur de *Communiquer Revue de communication sociale et publique*. Il est également chercheur associé au MICA (EA 4426, axe Communication, organisations et société, université de Bordeaux Montaigne). Ses recherches portent sur les processus organisationnels, le lien social et la relation marchande dans les communautés en ligne et le *branding* des universités ; cordelier.benoit@uqam.ca

de revenir sur les caractéristiques et processus de lien entre les individus de l'organisation. L'échange ne se faisant pas dans le vide, penser le silence dans l'organisation c'est tenter de proposer une vision élargie des actes de langage et de leur performativité pour analyser comment elle s'applique à un collectif dont les interactions se comprennent en contexte, c'est-à-dire au-delà de l'étude de l'énoncé.

Dans cet article, je reviens sur la théorie des actes de langage pour en critiquer la centralité de l'énonciateur afin de revaloriser le contexte et la multiplicité des interprétations par les énonciataires. À cet effet, je résume ici la théorie des actes de langage d'Austin et la confronte notamment aux critiques de Grice et Strawson afin de discuter de la place d'un acte de silence et de son potentiel performatif dans un cadre de communication organisationnelle. Je conclus alors sur une proposition d'une vision performative du silence comme une stratégie des acteurs dans l'organisation.

Critique de la convention d'Austin

Pour Austin, un énoncé ne se contente pas seulement de décrire une situation ou faire état de faits. Il se démarque des linguistes précédents en tentant de dépasser la question de la vérité à laquelle devrait être soumis tout énoncé. Ainsi, la phrase « Tu as un visage magnifique » peut être interprétée comme vraie ou fausse en fonction du physique de la personne à qui l'on s'adresse. Pourtant, pour Austin, cette phrase peut dépasser le seul constat et devenir en fonction du contexte un éloge, exprimer une ironie ou même influencer le comportement de l'énonciataire en le mettant dans un état d'esprit favorable. Austin cherche alors à mettre en évidence la capacité d'un énoncé à produire un effet, une action. Il parle alors de phrase performative, d'énoncé performatif. Austin est considéré comme l'un des, si ce n'est le fondateur de la théorie contemporaine des actes de langage. La parole y est identifiée comme étant une action à tiroirs. La communication y devient un synonyme de l'action des individus et entraîne des conséquences lorsqu'Austin reconnaît que ce qu'il appelait les actes de langage constatifs purs n'existaient pas vraiment. Revenons d'abord sur les grandes lignes de la théorie des actes de langage. Pour Austin, une énonciation ne sert pas seulement à décrire une situation ou établir des faits. Austin considère que les philosophes du langage avant lui ont négligé la capacité du langage à produire de l'action. Il propose alors la notion de performativité pour en rendre compte en l'illustrant des exemples suivants, aujourd'hui canoniques. Ainsi les paroles prononcées lors d'un mariage, que ce soient le « oui [je le veux] » des mariés ou les paroles du prêtre, « je vous déclare unis par les liens du mariage », créent l'union du couple et non pas une simple description de la cérémonie. Austin nous donne également en exemple le baptême d'un paquebot qui acquiert un nom, une identité, lorsqu'une bouteille de champagne est projetée et cassée sur sa coque et les paroles « Je baptise ce bateau le Queen Elizabeth » prononcées.

La parole produit dans ces exemples une action. Dès lors, Austin fait la différence entre le constatif – pour qualifier les énoncés qui décrivent – et le performatif – pour qualifier les énoncés qui réalisent une action.

Dans le cas des énoncés performatifs, il ne s'agit plus de les valider en identifiant s'ils sont vrais ou faux. Ce test sert plutôt à mettre en évidence les constatifs. Pour échapper aux critères de véri-conditionnalité posés par le positivisme logique, Austin propose les *conditions de félicité* dont le non-respect conduirait à l'échec de l'énoncé.

Pour Austin, le sens n'est pas la seule fonction du langage. Il propose alors l'étude des forces illocutoires (1962 : 99) qui se concentrent sur la fonction performative de la langue. En d'autres mots, la parole y est considérée en tant qu'action. C'est à partir de là qu'il propose trois catégories pour classer les actes de langage : les locutoires, les illocutoires et les perlocutoires.

- Les actes locutoires caractérisent la formation d'énoncés par l'arrangement de sons et le respect des règles grammaticales en usage,
- Les actes illocutoires caractérisent l'action qui est réalisée par le simple fait de prononcer un énoncé,
- Les actes perlocutoires caractérisent l'effet produit sur un énonciataire ou interlocuteur par la phrase prononcée par l'énonciateur ou locuteur.

Dans son travail, Austin insiste sur l'importance des actes illocutoires. Il les distingue notamment des actes perlocutoires en précisant que « les actes illocutoires sont des actes conventionnels ; les actes perlocutoires ne sont pas conventionnels » (1970 : 129). L'acte illocutoire s'appuie sur des conventions socialement construites et reconnues sans lesquelles une personne ne peut insuffler une force sociale dans son énoncé. Pour Austin, cette idée est le fondement de la performativité. L'acte perlocutoire est secondaire car il n'est qu'un effet de l'acte illocutoire :

Les effets des actes perlocutoires sont véritablement des conséquences, ce qui ne comprend pas les effets conventionnels comme, par exemple, lorsque le locuteur est engagé par sa promesse (ce qui est impliqué dans l'acte illocutoire) (p. 102).

En disant « il faudrait travailler la base de données clients », un directeur donne du travail à son subalterne. En même temps, par le fait de le dire, il met ce dernier au travail. Dès lors, pour Austin, la description d'une situation est pourvue d'un type de force illocutoire. Autant dire que la question de la vérité n'est en fait qu'une façon de reconnaître une représentation du monde où la vérité et le mensonge, ce qui est approprié ou pas dépendent en fait de l'intention et du contexte dans lequel se trouvent les interlocuteurs. La vérité et le mensonge ne sont donc pas tant dans le sens des mots que dans les actes qui en découlent, que dans les contextes où ils s'inscrivent (leur indexicalité).

Cette capacité à comprendre le contexte est essentielle pour la réalisation de la performativité. Austin approche la question du sens par l'usage en se laissant influencer par le *logos* et dépasse les perspectives référentielles qui attachent le

signifiant au signifié en revalorisant le contexte. Pour les théories de l'usage, le sens des mots n'est pas immanent. Il émerge des situations concrètes : une canne peut être un appui ou une arme en fonction de l'utilisation qui en est faite. Demandez aux pratiquants de savate, boxe pied-poing française où la canne est une arme héritée d'une époque où elle était un accessoire commun de la toilette masculine. Wittgenstein est un autre critique des théories référentielles du sens. Il brandit la maxime « la signification, c'est l'usage » et aboutit au concept de jeu de langage. Ce dernier répond à des règles dans des situations de la vie réelle pour pouvoir lui donner un point de départ afin de ne pas tomber dans une mise en abîme sans fin de la création du sens. Pour revenir à Austin, chez lui la notion de *convention* est donc locale.

Mais nous pouvons dès lors nous interroger sur la portée de ce postulat sur la distinction entre illocutoire et perlocutoire. Je trouve particulièrement intéressante la critique qu'en font Grice et Strawson, notamment lorsqu'ils cherchent à remplacer la *convention* comme élément permettant de distinguer l'illocution de la perlocution au profit de l'*intention*.

Critique de l'intention de Grice

Grice (1957, 1969) distingue le sens naturel du sens non-naturel. Au risque du pléonasme, le premier sert à identifier un lien « naturel » entre un énoncé et ce qu'il signifie ; le deuxième identifie un sens qui n'est pas naturel. L'élaboration et l'attribution d'un sens non naturel se font avec l'idée d'amener une modification cognitive, voire comportementale. À la suite de Grice, Strawson, (1964) critique l'importance des conventions dans les actes de langage. Pour lui, une personne peut agir (par la parole) sans être systématiquement tenue par des conventions préexistantes. Il renforce l'idée de Grice en expliquant :

S nonnaturally means something by an utterance x if S intends (i1) to produce by uttering x a certain response (r) in an audience A and intends (i2) that A shall recognize S's intention (i1) and intends (i3) that this recognition on the part of A of S's intention (i1) shall function as A's reason, or a part of his reason, for his response r. (Strawson, 1964, p. 446).

La distinction entre l'illocution et la perlocution basée sur l'existence ou pas de conventions ne tient plus au profit de la valorisation de l'intention.

En résumé, Austin fait la différence entre les actes illocutoires et les perlocutoires en considérant que les premiers existent grâce à des conventions socialement établies alors que Grice et Strawson proposent de porter plus d'attention à l'intention qui est portée dans les actes.

Chez Grice (1979), cette perspective suppose toutefois que les interlocuteurs se soumettent à un principe général de coopération. Cette approche par attribution d'intention n'est pas sans apporter à son tour certaines ambiguïtés. Revenons rapidement dessus. Pour Grice, les interlocuteurs coopèrent et

adhèrent à quatre *règles* ou *maximes conversationnelles* afin de ne transmettre ni trop ni trop peu d'information (maxime de quantité), rendre cette information fiable (maxime de qualité), pertinente (maxime de relation) en l'exprimant clairement (maxime de manière). Violer une maxime, c'est au mieux chercher à transmettre indirectement une information en déclenchant chez l'interlocuteur un processus d'inférence afin de déterminer l'intention réelle du locuteur. Il est donc difficile d'échapper à une interprétation littérale (1) ; ce n'est que lorsque une interprétation littérale ne fonctionne pas qu'un autre sens est recherché (2) ; des inférences supplémentaires sont ensuite réalisées pour atteindre le sens non littéral (3).

La proposition de Grice est intéressante car elle permet de sortir l'élaboration du sens de la seule parole de l'énonciateur. Austin n'avait pas en effet développé le sujet sur les possibles interprétations d'un acte de langage par l'énonciateur. Toutefois, Grice met l'accent sur un principe général de coopération entre les interlocuteurs pour permettre le succès de la communication. Cette coopération n'est pas garantie, certes, mais elle n'est pas forcément présente sans pour autant que la communication ne cesse. S'il laisse la porte ouverte à une modulation de la coopération en exposant un mécanisme des interprétations non littérales, il ne s'attarde pas pour autant sur les conditions de cette communication. Pouvait-il en être autrement ? Après tout, les modèles qu'ils proposent dans leurs différentes versions de la théorie des actes de langage restent essentiellement centrées sur le locuteur et surtout ne posent la question du contexte que de manière très générale. La sanction la plus importante d'un échec des actes de langage n'est que la rupture de la communication, éventuellement la séparation des interlocuteurs, au pire une absence de performativité.

Pourtant, il peut y avoir des échecs d'interprétations, des incompréhensions qui conduisent à des actions qui, bien qu'elles échappent à l'intention de l'énonciateur, sont malgré tout révélatrices d'un effet perlocutoire. Comment l'expliquer ? Prenons comme exemple une jeune étudiante qui rentre voir ses parents. Elle fait honneur aux petits plats maternels. Sa mère lui demande si elle mange à sa faim en semaine. Malgré un acquiescement, elle lui remplit un sac de conserves. La jeune étudiante en acquiesçant commet un acte de langage dont la force illocutoire pourrait s'arrêter à répondre à sa mère et l'effet perlocutoire serait de la rassurer. Cela pourtant semble déclencher un autre effet où la mère, en conformité avec un rôle intériorisé depuis des générations, s'inquiète de la santé de son enfant. Le contexte contribue davantage à l'effet perlocutoire que l'interprétation littérale ou même l'éventuelle analyse de l'intentionnalité de la jeune étudiante. Si j'étais moins naïf, j'aurais même tendance à croire que celle-ci saurait profiter des retours à la maison familiale pour se requinquer et se réapprovisionner à moindre frais ; ce qui ne serait pas sans réhabiliter la notion austinienne de *convention*. Les modèles classiques des actes de langage proposés par Austin comme par Grice restent sur

une analyse très fragmentée de la communication, interindividuelle avec une attention plus particulière portée sur le locuteur et qui se traduisent par une vision très linéaire de celle-ci. Pourtant nous voyons bien dans cet exemple, que la performativité de la situation de communication ne se limite pas à l'intentionnalité de l'énonciateur mais à un croisement avec celle de l'énonciataire sur la base d'un contexte complexe. L'intention de l'énonciateur ne peut donc servir d'élément permettant d'établir la distinction entre l'illocution de la perlocution. Après tout, un acte peut avoir des conséquences aussi bien intentionnelles que non intentionnelles. Cela est déjà largement documenté en sociologie des organisations, au moins depuis le travail de Merton (1953) avec son concept de *conséquences non anticipées de l'action sociale finalisée* et qu'a récupéré, par exemple, Giddens (1987). L'essence de l'action n'est donc pas dans l'intention mais dans la capacité de faire.

Mais revenons à la théorie des actes de langage. Les effets d'un acte de langage peuvent être différents de ceux prévus par le locuteur. S'il peut influencer son interlocuteur, il ne peut en effet prétendre avoir un contrôle complet de ses réactions. L'énonciateur ne peut donc déterminer à lui seul le sens de son énoncé. Le modèle austinien mentionne bien la possibilité que l'acte de langage ne soit pas bien interprété. Il nous propose de le considérer comme un échec. Pourtant, il reste performatif. Plus précisément, il peut avoir un effet perlocutoire qui n'arrête pas la situation de communication et qui, au contraire, continue de la développer. Il est donc contreproductif de concentrer l'analyse des actes de langage sur l'énonciateur et son intention ; l'interprétation de l'énonciataire est tout aussi importante dans la réalisation de la perlocution. À vrai dire, elle peut l'être encore plus dans le cas d'une communication implicite, silencieuse. La théorie des actes de langage doit donc reconnaître l'importance de l'autre et du contexte dans les échanges communicationnels.

La nécessité de revaloriser l'énonciataire

Comme nous l'avons vu précédemment, le travail d'élaboration du sens se fait en contexte entre l'énonciateur et l'énonciataire sans que l'intentionnalité du premier ne puisse déterminer à elle seule l'interprétation et donc l'effet perlocutoire sur l'énonciataire. La convention austinienne doit donc être repensée. Cet élément est en effet central chez Austin pour faire la différence entre les actes illocutoires et perlocutoires. Certes, la valeur d'un acte de langage dépend d'éléments conventionnels. Tout le monde n'a pas le pouvoir de nommer une personne directrice ; tout le monde n'a pas le pouvoir de donner et de faire appliquer des ordres. Il faut qu'une série de règles soient en place pour pouvoir y parvenir. Ces règles relèvent d'un contexte et de leur interprétation par les différentes parties. La convention oriente l'interprétation mais ne la détermine pas, ne la bloque pas. Dans le cas d'une transmission de directives entre la direction générale, les cadres intermédiaires et le personnel

opérationnel, il est généralement attendu que les instructions données par le niveau hiérarchique supérieur descendent en suivant la ligne hiérarchique. Pourtant, chaque étape suppose une interprétation, une adaptation, afin de traduire des principes généraux en activités opérationnelles de terrain. Cette interprétation donne une marge de manœuvre à l'énonciataire mais le décalage ainsi créé se fait par rapport à des attentes, des conventions. L'acte illocutoire est donc bien marqué par la convention mais, à partir du moment où la capacité d'interprétation de l'énonciataire est revalorisée, le perlocutoire est également tenu par des conventions. Qu'elles soient respectées ou pas est une autre affaire.

Prenons un exemple plus quotidien. Imaginons une saynète où, dans un couple hétérosexuel, l'homme s'enquiert auprès de son épouse d'une autre femme que la sienne. Il n'est pas sûr de connaître et pose à sa compagne des questions sur cette tierce personne. L'acte illocutoire est celui d'une demande de renseignement. L'effet perlocutoire est lui plus complexe à déterminer : va-t-elle simplement l'informer ou ressentir une pointe de jalousie et s'agacer de cet intérêt soudain ? La connaissance entre les deux partenaires (le caractère jaloux ou pas de la compagne, par exemple), autrement dit le contexte, va avoir produit des conventions locales qui pourront aider à expliquer les réactions qui vont s'en suivre et la façon dont la relation va s'en trouver modifiée. La convention n'est certes pas suffisante pour différencier l'illocution de la perlocution mais, qui plus est, la convention peut servir à rentrer dans un jeu complexe d'évaluation de l'effet perlocutoire.

La convention n'est pas l'élément différenciateur entre les actes illocutoires et perlocutoires mais elle contribue à l'analyse du processus de production de sens, à l'explication de l'effet perlocutoire, à l'étude de la performativité. L'interprétation de la convention devient alors un enjeu dans les jeux de stratégie des acteurs ou interlocuteurs.

La convention est ce qui va permettre de rendre plausible l'interprétation de l'intention des interlocuteurs car c'est elle qui établit la base de leur coopération. La convention est un instrument qui permet d'ancrer les intentions de l'énonciateur dans un cadre validant les interprétations attendues. Nous retrouvons déjà cette idée chez Austin (conventions) comme chez Grice (règles) : ce sont ces principes qui rendent possible l'acte de langage en permettant de faire le lien entre l'intention et l'illocution. Notre apport est de souligner que ces mêmes conventions permettent de cadrer les attentes quant aux interprétations possibles de l'illocution et par conséquent quant aux attentes des effets perlocutoires probables.

Toutefois, les conventions, ou règles, ne peuvent être décontextualisées. Elles sont produites et sont valables en fonction des différents niveaux dans lesquels s'inscrit la relation des interlocuteurs. C'est l'usage et sa répétition qui permettent de reconnaître le sens attribué dans des contextes particuliers. Les conventions sont donc variables, flexibles. Leur dynamique pourrait

d'ailleurs permettre de les étudier comme des processus plutôt que comme des éléments statiques de la relation entre les interlocuteurs.

Du locuteur à l'acteur : de l'intention aux stratégies d'action

Nous l'avons vu précédemment, la théorie de Grice est intéressante car elle souligne l'existence d'un sens non naturel, non conventionnel (Cordelier, 2011). Le sens s'établit en contexte et s'appuie sur des propos explicites (*signification*) ou pas (*implicatures*), dont l'interprétation se fait un jeu complexe entre conventions (*implicatures conventionnelles*) et contexte (*implicatures conversationnelles*). Ces dernières me semblent plus intéressantes dans ce travail, car non seulement elles nous indiquent bien que l'articulation entre les énoncés n'a pas besoin d'être explicite pour activer le travail d'interprétation mais qu'en plus l'interlocuteur peut faire des inférences grâce à la reconnaissance d'un contexte préalablement établi. Je rajouterai que si les inférences relèvent davantage de l'énonciataire, l'énonciateur peut jouer des inférences qu'il pense que l'autre va faire. Après tout, comme l'indique la *thèse générale de la réciprocité des perspectives* de Schütz (1962), les individus rendent possible la création d'une connaissance intersubjective par l'usage de deux mécanismes d'*idéalisation* : *l'interchangeabilité des points de vue* et *la conformité du système de pertinence*. Les individus ne sont pas enfermés dans leur perception privée et singulière de la réalité ; ils peuvent en partager l'essentiel en transcendant leur expérience dans un monde commun. Dans le cadre qui m'intéresse ici, cela permet de préciser que convention et interprétation peuvent fonctionner de concert. Plus précisément, l'interprétation possible d'un même contexte peut être partagée par les deux interlocuteurs partageant un même bagage d'expériences.

Bien qu'elle explique les conditions de succès des actes de langage en passant d'abord par l'étude de leurs expressions malheureuses, la théorie d'Austin s'appuie sur un postulat fort du respect des conventions. Les interlocuteurs des théories des actes de langage semblent avant tout soumis aux contraintes sociales. En ce qui concerne Grice, bien que son approche reste centrée sur une coopération des interlocuteurs, il ouvre la question en mettant non seulement l'accent sur l'intention mais également en permettant de prendre enfin en compte l'interprétation de l'énonciataire. S'il y a donc des décalages de compréhension et d'action liés à de possibles interprétations différentes, nous devons forcément reconnaître que les interlocuteurs bénéficient d'une certaine flexibilité interprétative et ne sont pas soumis à leur contexte social.

Pour autant, les individus ne sont pas contraints par le respect de ces codes d'interprétation. Ils peuvent s'en détacher en fonction de rationalités et finalités propres. La sociologie des organisations a fait ce chemin vers une autonomisation des individus dans le cadre social. En passant notamment du concept d'agent à celui d'acteur, elle insiste sur l'importance de l'intentionnalité et de la rationalité pour expliquer le comportement des individus dans

l'organisation. Les approches interactionnistes (par exemple Becker, 2012 ; Goffman, 1973, 1991 ; Mead, 2006) nous montrent que l'individu peut adapter son comportement par rapport au rôle qui est attendu de lui. Les modèles individualistes (par ex. Boudon, 1997 ; Crozier & Friedberg, 1977 ; Friedberg, 1993 ; Reynaud, 1991) insistent sur l'autonomie de l'individu qui peut développer une rationalité et une intentionnalité propres. Il ne s'agit pas pour autant de prétendre que ces individus sont complètement libres de contraintes sociales. Mais ils sont capables de s'adapter, et par conséquent de faire varier leurs objectifs et leurs logiques d'action par la même occasion. Conscientes ou pas, ces divergences permettent de mettre en évidence les nombreuses possibilités de séparation entre l'intention et l'action. Dans le cas où elles ne seraient pas conscientes, les conséquences d'un acte de langage seraient non intentionnelles. En revanche, si elles le sont, elles pourraient ressembler à un pari de l'énonciateur sur l'interprétation de l'énonciataire ou à un choix délibéré de non-respect de la part de l'énonciataire.

Il ne serait dès lors pas surprenant de proposer une conception des interlocuteurs pragmatiques capables de jouer les décalages interprétatifs, capables de stratégie dans leurs propos sans pour autant remettre en question la performativité de leur acte de langage, sans pour autant la qualifier d'échec. Les conventions orientent l'interprétation mais ne la figent pas puisque les interlocuteurs ont une certaine flexibilité interprétative.

Conclusion : conditions de performativité d'un silence stratégique

La théorie des actes de langage s'est plutôt centrée sur l'analyse de l'illocutoire. C'est là que résidait l'originalité de son apport pour comprendre la performativité de la communication. Nous avons vu pourtant que, ce faisant, elle favorise une compréhension linéaire de la communication avec une survalorisation de l'énonciateur. Qui plus est, la nature même de ses origines limite grandement son étude à la communication explicite. Les critiques portant sur le primat de l'énonciateur et de son intention (Austin), les critiques portant sur la nécessité de respecter les conventions (Grice) nous ont permis d'ouvrir sur la flexibilité interprétative des interlocuteurs et donc leur capacité à comprendre comme jouer avec les interprétations d'autrui.

La performativité d'un acte de langage non exprimé se trouve donc à l'intersection

1. des intentions et rationalités de chacun des interlocuteurs,
2. d'un pari éventuel sur les interprétations de son interlocuteur,
3. d'un mécanisme de maintien de la relation (coopération ou intégration)².

² J'en avais en fait distingué deux dans un travail précédent (Cordelier, 2011) : un impératif d'intégration (qui contribue au maintien de la relation en dépit de divergences dans la téléologie des acteurs) et un impératif de relais qui permet le passage de l'acteur individuel vers l'acteur collectif.

Dès lors, je propose de considérer à ce stade que le *silence organisationnel* peut être une stratégie de décalage de l'énonciateur qui joue sur les conventions et la capacité ou intention propre de l'énonciataire à interpréter son intention.

Ce travail de rééquilibrage de la théorie des actes de langage vers une perspective davantage interactionniste est un effort pour à la fois reconnaître l'importance, au niveau micro, d'une pragmatique linguistique et, si ce n'est y échapper, du moins l'élargir aux niveaux méso et macro vers une praxéologie organisationnelle. Sur le plan de la méthode, il s'agit alors de pouvoir travailler avec des énonciations, des dialogues ou conversations, des discours (dans un sens linguistique) aussi bien qu'avec des comptes rendus d'observations, des analyses documentaires, des études discursives (plus proches du discours au sens foucauldien). Ce travail apparaît essentiel pour concevoir le silence non pas comme un épiphénomène linguistique mais comme un phénomène organisationnel qui se réalise et s'étudie différemment selon le niveau d'analyse sur lequel s'attarde le chercheur. Je fais le pari que ce travail en cours de définition du silence peut alors servir dans des approches aujourd'hui classiques héritées de la sociologie des organisations comme dans des courants plus récents comme la *Communication Constitutive des Organisations* (CCO).



BIBLIOGRAPHIE

AUSTIN J. L. (1970), *Quand dire c'est faire*. Paris : Éditions du Seuil.

BECKER H. S. (2012), *Outsiders : études de sociologie de la déviance*. Paris : Métailié.

BOUDON R. (1997), *La logique du social*. Paris : PUF.

BRASSAC C. (1992), Analyse de conversations et théorie des actes de langage. *Cahiers de Linguistique Française*, 13, 62–76.

CORDELIER B. (2011), Le silence en tant qu'acte de langage, ou quand (ne pas) dire, c'est (dé)faire - Stratégie et temporalités. In V. Carayol & A. Boulidoires (Eds.), *Discordance des temps : rythmes, temporalités, urgence, à l'ère de la globalisation de la communication*. Pessac : Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

CROZIER M., & FRIEDBERG E. (1977), *L'acteur et le système*. Paris : Seuil.

FRIEDBERG E. (1993), *Le pouvoir et la règle*. Paris : Seuil.

GIDDENS A. (1987), *La Constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris : Presses universitaires de France.

GOFFMAN E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne*. Tome 1 : *La présentation de soi*. Paris : Minit.

GOFFMAN E. (1991), *Les Cadres de l'expérience*. Paris : Les Éditions de Minit.

GRICE H. P. (1957), Meaning. *The Philosophical Review*, 66(3), 377–388. <http://doi.org/10.2307/2182440>

GRICE H. P. (1969), Utterer's Meaning and Intention. *The Philosophical Review*, 78(2), 147–177. <http://doi.org/10.2307/2184179>

GRICE H. P. (1979), Logique et conversation. *Communications*, 30(1), 57–72. <http://doi.org/10.3406/comm.1979.1446>

- MEAD G. H. (2006), *L'esprit, le soi et la société*. Paris : Presses universitaires de France.
- MERTON R. K. (1953), *Éléments de théorie et de méthode sociologique*. Paris : Plon.
- REYNAUD J.-D. (1991), Pour une sociologie de la régulation sociale. *Sociologie et Sociétés*, 23(2), 13. <http://doi.org/10.7202/001632ar>
- SCHÜTZ A. (1962), *Le chercheur et le quotidien*. Paris : Méridiens Lincksieck.
- STRAWSON P.F. (1964), Intention and Convention in Speech Acts. *The Philosophical Review*, 73(4), 439–460. <http://doi.org/10.2307/2183301>
- TROGNON A. & BRASSAC C. (1992), L'enchaînement conversationnel. *Cahiers de Linguistique Française*, 13, 76-107.

Résumé : Quelles sont les conditions de la performativité du silence dans l'organisation ? Sans prétendre éteindre la question dans cet article, j'avance à travers une critique de la théorie des actes de langage et notamment de la *convention* d'Austin, de l'*intention* de Grice et de centralité de l'énonciateur. Cela permet d'ouvrir sur la flexibilité interprétative de l'énonciataire et donc lui reconnaître une capacité d'action à partir d'éléments implicites, gardés silencieux. Dès lors, je propose de considérer que le *silence organisationnel* peut être une stratégie de décalage de l'énonciateur qui joue sur les conventions et la capacité ou intention propre de l'énonciataire à interpréter son intention.

Mots-clefs : communication organisationnelle, convention, intention, performativité, théorie des actes de langage, silence.

Abstract: *What are the conditions of performativity of silence in the organization? Without claiming to put an end to the question in this article, I advance through a critique of the speech acts theory including the notions of convention from Austin and intention from Grice as well as the centrality of the speaker. This opens up to the interpretative flexibility of the interlocutor and thus recognize its capacity to act based on its understanding of implicit elements, i.e. kept silent. I therefore propose to consider organizational silence as a locutor offset strategy playing on conventions and the interlocutor ability or intention to interpret its intent.*

Keywords: *convention, intention, organizational communication, performativity, silence, Speech Act Theory.*

